

Nathalie BAYLE

Benoît SALES

Bertrand SALES

Notaires Associés

Société titulaire d'un office notarial

Successeurs de Maître Jacques ALIAS

Et de Maître Philippe SALES

Impasse des Genêts

BP 52146

31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

E-mail : sales.bayle@31019.notaires.fr

Service Notarial Immobilier : 05 62 71 78 39

TELEPHONE 05 62 71 78 38

TELECOPIE 05 61 81 31 95

Etude ouverte du lundi après-midi au samedi matin

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bertrand SALES Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Nathalie BAYLE, Benoît SALES et Bertrand SALES, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CASTANET-TOLOSAN (31320), Impasse des Genêts, le 24 septembre 2025 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 32000000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), Le Clos des Chanterelles RUE DU ROMARIN, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Maxime **CARRO**, installateur mobilier cabine, demeurant à QUINT-FONSEGRIVES (31130) 60 avenue Marie Curie.

Né à TOULOUSE (31000), le 25 août 1992.

Célibataire.

Madame Priscilla **CLERMONT**, coiffeuse, demeurant à QUINT-FONSEGRIVES (31130) 60 avenue Marie Curie.

Née à TOULOUSE (31000), le 15 décembre 1991.

Célibataire.

Quotités vendues :

La société dénommée HECTARE vend la pleine propriété des **BIENS** objet de la vente.

Quotités acquises :

Monsieur Maxime CARRO acquiert la pleine propriété indivise des **BIENS** objet de la vente à concurrence de 50%.

Madame Priscilla CLERMONT acquiert la pleine propriété indivise des **BIENS** objet de la vente à concurrence de 50%.

Identification des biens

IMMEUBLE ARTICLE UN

DÉSIGNATION

A QUINT-FONSEGRIVES (HAUTE-GARONNE) 31130 268 ROUTE DE CASTRES

Une parcelle de terrain à bâtir .

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
---------	----	---------	---------

ZD	380	LEVADE	00 ha 07 a 59 ca
----	-----	--------	------------------

Il est précisé que l'ACQUEREUR pourra construire sur cette parcelle une surface de plancher de 160,00 m² ainsi qu'il résulte d'une attestation établie par le LOTISSEUR en date du 27 juin 2024.

IMMEUBLE ARTICLE DEUX

DÉSIGNATION

A QUINT-FONSEGRIVES (HAUTE-GARONNE) 31130 268 ROUTE DE CASTRES.

Une parcelle de terrain non constructible

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZD	386	LEVADE	00 ha 00 a 29 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

L'ACQUEREUR déclare expressément et irrévocablement avoir été parfaitement informé par le **VENDEUR** de la non-constructibilité de cette parcelle.

Les PARTIES conviennent que les **BIENS**, et les aménagements qui seront édifiés, auront une destination de bâtiment individuel à usage d'habitation pendant une durée de dix (10) années à compter de leur achèvement constaté par la « déclaration attestant l'achèvement et la conformité de travaux (DAACT) ».

Cette condition s'impose à l'ACQUEREUR qui s'y oblige et qui obligera ses ayants cause.

Lotissement

Le BIEN forme le lot numéro TROIS (3) du lotissement dénommé « QUINTESENS ».

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de QUINT-FONSEGRIVES en date du 02 novembre 2021, portant le numéro PA 031 445 21 A0003.

Modifié par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de QUINT-FONSEGRIVES en date du 5 octobre 2022, portant le numéro PA 031 445 21 A0003 M01, par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de QUINT-FONSEGRIVES en date du 11 septembre 2023, portant le numéro PA 031 445 21 A003 M02 et par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de QUINT-FONSEGRIVES en date du 9 août 2024, portant le numéro PA 031 445 21 A0003 M03.

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître SALES notaire à CASTANET TOLOSAN, le 12 septembre 2024, publié au service de la publicité foncière de TOULOUSE 3, le 30 septembre 2024, volume 2024 P, numéro 26336.

Un dépôt de pièces complémentaire a été déposé au rang des minutes de Maître SALES notaire à CASTANET TOLOSAN, le 24 septembre 2025, en cours de publication au service de la publicité foncière de TOULOUSE 3.

Propriété jouissance

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix principal de **CENT TRENTE-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (139 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à CINQ MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SIX EUROS (5 956,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à CENT TRENTE-TROIS MILLE NEUF CENT QUARANTE-QUATRE EUROS (133 944,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A CASTANET-TOLOSAN (Haute-Garonne)

LE 24 septembre 2025

Maître Bertrand SALES

Fait à CASTANET-TOLOSAN

Le 24 septembre 2025

